



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

=====

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

=====

PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPETITIVITE
DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (I-COMPETE)
(P176274/D.9900)

=====

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

LE PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPETITIVITE
DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI
I-COMPETE

ET

LA PLATEFORME MONDIALE DES FEMMES ENTREPRENANTES
PLAMFE

S / A

MAI 2024

CONVENTION

ENTRE :

Le Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (I-COMPETE), financé par la Banque mondiale (IDA D-9900), mis en œuvre en République Centrafricaine sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget. Le Projet est mis en œuvre par l'intermédiaire d'une Unité de Gestion de Projet (UGP), représentée par Monsieur **David Festus BAKASSA-GUENGANDO** en sa qualité de Coordonnateur du Projet, dûment habilité aux fins des présentes, ci-après dénommé le « Projet I-COMPETE »,
D'une part ;

ET

La Plateforme Mondiale des Femmes Entrepreneantes de Centrafrique (PLAMFE-RCA), ayant le statut d'Organisation Non Gouvernementale de droit centrafricain et son siège social sis Avenue de France, quartier Sica 1 à côté de National Hôtel, Bangui (RCA), représentée par Madame **Irène Zita MOUSSA KEMBE née GNIKA-BELLA**, en sa qualité de Présidente du Bureau Exécutif de la PLAMFE, dûment habilitée aux fins des présentes, ci-après dénommé le « Bénéficiaire »,
D'autre part ;

Ensemble désignés « les parties » et séparément « une/la partie ».

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE :

CONSIDÉRANT QUE la Banque Mondiale a accordé à la République Centrafricaine un don de 30 millions USD, au titre de l'Accord de financement GRANT NUMBER IDA D-9900 relatif au Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (I-COMPETE), signé le 19 mai 2022, dont l'objet vise à mettre en œuvre des réformes pour faciliter les investissements, améliorer l'accès au crédit, soutenir les PME et former les jeunes travailleurs.

CONSIDÉRANT QUE la PLAMFE-RCA est une Organisation Non Gouvernementale de droit centrafricain dont l'objectif principale est d'œuvrer pour l'autonomisation économique des femmes.

CONSIDERANT QUE dans la présente convention le Bénéficiaire pourra bénéficier d'une assistance technique à travers le projet I-COMPETE, afin de fournir des livrables correspondants aux objectifs du Projet.

CONSIDERANT QUE la Coordination du projet est chargée de la mise en œuvre des activités du projet et de s'assurer que celles-ci concourent à l'atteinte des objectifs du projet en conformité avec les procédures définies par la Banque mondiale.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

TITRE I : OBJET DE LA CONVENTION

Article 1 : La présente Convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre les parties et de déterminer leurs responsabilités respectives en vue d'atteindre les objectifs visés dans le Projet.

Article 2 : La Convention régit la mise en œuvre des activités prévues par le Bénéficiaire s'inscrivant dans le cadre général des composantes techniques du Projet.



TITRE II : OBJECTIFS DE LA COLLABORATION ENTRE I-COMPETE ET LE BÉNÉFICIAIRE

Article 3 : La collaboration entre la Coordination du projet I-COMPETE et le Bénéficiaire s'articule autour de livrables ayant chacun leur budget, leurs indicateurs, et leur temps d'exécution. Le but principal de cette collaboration est d'appuyer le Bénéficiaire dans la réalisation de livrables étroitement liés aux indicateurs de résultats du projet, et ce, efficacement et dans les temps.

Article 4 : Les activités que le projet se propose de réaliser dans le cadre de cette convention sont présentées ainsi qu'il suit :

- Activité 1 : Formation et développement des compétences des adhérentes de la PLAMFE-RCA ;
- Activité 2 : Réalisation d'une étude pour la définition d'une stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro - investissement ;
- Activité 3 : Accompagnement technique et appui aux femmes entrepreneures pour les préparer à accéder aux crédits bancaires ;
- Activité 4 : Création d'un centre d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des femmes entrepreneures ;
- Activité 5 : Renforcement des capacités de la PLAMFE.

Toutes les activités qui seront mises en œuvre par la PLAMFE sont soumises aux mesures environnementales et sociales décrites en Annexes de la présente Convention.

Les modalités de mise en œuvre des activités sont conditionnées à l'élaboration des termes de référence de chaque activité par l'agence concernée, leur transmission à l'UGP pour examen, suivie de leur soumission à la Banque mondiale pour « Avis de non-objection ».

Un plan de suivi et évaluation des activités sera établi conformément au modèle présenté en Annexe.

Article 5 : Les Annexes font partie intégrante de la présente Convention.

TITRE III : ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 6 : Les parties conviennent des engagements suivants :

6.1. Engagements du Bénéficiaire

La PLAMFE-RCA en tant que Bénéficiaire s'engage à :

- Avoir pris connaissance du Projet et de ses documents officiels, publiés ici : <https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/project-detail/P176274> et d'avoir compris l'esprit et la lettre du Projet et son Accord de Financement.
- N'utiliser les fonds mis à disposition par le Projet QUE pour les activités définies par cette Convention.
- Livrer les résultats attendus dans le délai et selon les limites budgétaires précisés dans les Annexes de la présente Convention.
- Apporter son entière collaboration à l'assistance technique en mettant à disposition toutes les ressources en personnel, logistique, comptabilité, et en documentation et archivage nécessaires afin de faciliter la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de cette assistance technique.

- En cas de mise à disposition d'experts, à mettre à la disposition de ces experts les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de leur mission, incluant l'espace de travail et les exigences techniques connexes.
- Organiser régulièrement des réunions avec l'UGP pour le suivi de la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de l'assistance technique.
- S'assurer de la mention du Projet Banque mondiale I-COMPETE lors des activités réalisées auprès du public et dans les correspondances officielles ou les communications.
- Respecter toutes les procédures du Projet I-COMPETE en matière de passation des marchés, gestion financière, sauvegardes environnementales et sociales, suivi et évaluation ; la signature de cet accord indique nécessairement que le Bénéficiaire a pris connaissances de ces procédures de manière préalable et est en accord avec ces dites procédures.
- Dans le cas de dépenses relatives à des coûts d'opérations, ne pas engager de dépenses sans factures proforma et examen de celles-ci et validation et accord par l'UGP.
- Etablir les données de base au temps t au lancement des activités, et établir un plan de suivi et d'évaluation, permettant d'étudier l'évolution des résultats dans le temps par rapport à ces données de base.
- Fournir des rapports trimestriels sur l'avancement du Projet. Envoyer à l'UGP un rapport détaillé qui rend compte de la mise en œuvre de la mission, des résultats atteints et de leur suivi en termes d'activités achevées et d'activités prévues pour assurer la continuité. Ces rapports doivent également contenir les pièces justificatives comptables pour toutes les dépenses engagées par le Bénéficiaire. La non-provision de ces rapports et des pièces justificatives comptables justifierait le non-versement des tranches de décaissement suivantes prévues par cet accord, en fonction de l'échéancier des tranches de décaissement.

6.2. Engagements de la Coordination du projet

Le Projet I-COMPETE s'engage à :

- Soutenir les bénéficiaires dans la mesure de ses possibilités.
- Effectuer les procédures de passation de marché et/ou de mise à disposition d'assistance technique dans des délais raisonnables.
- Effectuer les décaissements prévus par cet accord en fonction de l'échéancier de ces décaissements par tranches et la non-objection de la Banque mondiale après validation des résultats d'une tranche précédente pour la tranche suivante.

Article 7 : La Coordination du projet reste l'agence officielle d'exécution du Projet, et doit s'assurer que les fonds alloués dans le cadre de l'assistance technique sont utilisés à leurs fins prévues. Tout fonds utilisé à des fins autres que des fins prévues par cet accord, en étant pas justifié dans les justificatifs comptables jugés adéquats par l'UGP et la Banque mondiale, serait déclaré inéligible et sujet à des demandes de remboursement.

TITRE IV : DUREE, MODIFICATION ET RESILIATION DE LA CONVENTION

Article 8 : La présente Convention prend effet à la date de sa signature par les parties et prend fin au 31 Décembre 2026.

Article 9 : Toute modification de la Convention est faite d'un commun accord entre les parties et donne lieu à un avenant signé par les parties, lequel fait partie intégrante de la Convention.

Article 10 : La Convention peut être résiliée à la demande d'une des parties avec motifs circonstanciés. Cette demande de résiliation doit être adressée par courrier officiel par la partie demanderesse à l'autre partie, 30 jours ouvrables avant la date de résiliation souhaitée.

TITRE V : REGLEMENT DES LITIGES

Article 11 : Tout litige pouvant naître dans la mise en œuvre de la présente Convention sera réglé à l'amiable entre les parties, sous l'égide du ministre de tutelle du projet.

A défaut d'accord amiable, la juridiction administrative de la République Centrafricaine est seule compétente pour trancher le litige.

La Convention est soumise au droit Centrafricain.

TITRE VI : DISPOSITION PARTICULIERE ET FINALE

Article 12 : Les annexes, faisant partie intégrante de la présente Convention, précisent les détails des activités de mise en œuvre de la Convention, ainsi que les éléments budgétaires.

Article 13 : La présente Convention est exonérée de toutes formalités de timbre et d'enregistrement.

EN FOI DE QUOI, les représentants dûment autorisés du **Bénéficiaire** et du **Projet I-COMPETE** ont signé la présente Convention en deux (2) exemplaires originaux en français, à Bangui et aux dates indiquées sous leurs signatures respectives.



Date : 17 MAI 2024

Date : 17 MAI 2024

ANNEXE I : OBJECTIFS ET INDICATEURS GENERAUX DU PROJET I-COMPETE

Objectifs et indicateurs du Projet I-COMPETE.

CADRE DE RESULTATS							
PAYS: République Centrafricaine							
Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi							
Objectif(s) de développement du projet							
Le projet mettra en œuvre des réformes pour permettre l'investissement, améliorer l'accès au crédit et soutenir les PME et les jeunes travailleurs ciblés.							
Indicateurs des objectifs de développement de projets							
Nom de l'indicateur	Pbc	Ligne de base	Cibles intermédiaires				Objectif final
			1	2	3	4	
Réformes de l'investissement autorisées							
Mise en œuvre des réformes du climat d'investissement (Nombre)		0	0	0	1	2	3
Pistes d'investissement touchées directement ou indirectement par le projet (Nombre)		0	0	4	8	12	15
Amélioration de l'accès au crédit							
Prêts aux PME garantis par le mécanisme de garantie partielle de crédit (dollars EU) (Montant (USD))		0	0	1 000 000	5 000 000	9 000 000	15 900 000
Services ciblés aux jeunes travailleurs							
Apprentis certifiés ayant une activité économique active 6 mois après la fin du programme (pourcentage)		0	0	0	35	40	50
Dont jeunes (pourcentage)		0	0	0	35	40	50
Dont femmes (Pourcentage)		0	0	0	30	35	40
Amélioration des services de soutien aux entreprises							
Nouveaux contrats et transactions des PME participantes (Nombre)		0	0	25	50	65	145
Indicateurs de résultats intermédiaires par composantes							
Nom de l'indicateur	Pbc	Ligne de base	Cibles intermédiaires				Objectif final
			1	2	3	4	
Composante 1 : Réformes et facilitation de l'investissement							
Adoption de plans d'action pour la réforme (Nombre)		0	0	1	2	3	3
Composante 2 : Accès au crédit							
PME utilisant le mécanisme de garantie (Nombre)		0	0	50	100	150	200
dont femmes (pourcentage)		0	0	0	30	35	40
Composante 3 : Soutenir les entreprises et les travailleurs							
PME détenues ou dirigées par des femmes qui bénéficient de nouveaux liens avec de grandes entreprises (nombre)		0	0	10	25	45	70
Apprentis bénéficiant d'une formation et d'une assistance technique (Nombre)		0	0	1 000	3 000	4 000	5 700
Dont femmes (nombre)		0	0	0	30	35	40
Satisfaction des bénéficiaires à l'égard de l'apprentissage (% ventilés par sexe et par jeune) (pourcentage)		0	50	50	60	70	80
Dont femmes (Pourcentage)		0	0	0	30	35	40
MPME bénéficiant d'un soutien (nombre)		0	0	400	800	1 600	1 800
Satisfaction des bénéficiaires (pourcentage)		0	0	80	80	80	80

ANNEXE II : DESCRIPTION DES ACTIVITES ET RESULTATS A DELIVRER PAR LE BENEFICIAIRE

1. Activités à réaliser.

Le Bénéficiaire s'engage à réaliser les activités ci-après :

- Activité 1 : Formation et développement des compétences des adhérentes de la PLAMFE-RCA ;
- Activité 2 : Réalisation d'une étude pour la définition d'une stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro investissement ;
- Activité 3 : Accompagnement technique et appui aux femmes entrepreneantes pour l'accès aux crédits bancaires ;
- Activité 4 : Création d'un centre d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des femmes entrepreneures ;
- Activité 5 : Renforcement des capacités opérationnelles de la PLAMFE.

2. Objectifs généraux.

Les objectifs généraux poursuivis à travers les activités décrites ci-haut visent à contribuer à l'atteinte des objectifs du projet I-COMPETE.

De manière spécifique, les objectifs à atteindre, par activité, sont les suivants :

- Objectif général 1 : Améliorer et renforcer, par la formation et le recyclage, les compétences techniques et opérationnelles des membres adhérentes de la PLAMFE.
- Objectif général 2 : Définir la stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro investissement ;
- Objectif général 3 : Préparer et soutenir les femmes entrepreneantes à accéder massivement aux crédits bancaires ;
- Objectif général 4 : Mettre à la disposition des femmes entrepreneantes un cadre d'appui –conseil nécessaire à leur épanouissement ;
- Objectif général 5 : Doter la PLAMFE de moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et à la réalisation de ses missions statutaires.

3. Principaux Indicateurs.

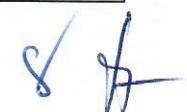
Les indicateurs principaux pour vérifier l'atteinte de ces objectifs sont :

N°	Activités	Indicateurs de résultat	Chiffre de départ	Cible A la fin de la convention
1	Formation et développement des compétences des adhérentes de la PLAMFE-RCA. i) Identification des entreprises affiliées à la PLAMFE ; ii) Identification des thématiques de formation ; iii) Elaboration des référentiels/syllabus ; iv) Constitution du pool des formateurs ; v) Formation des formateurs ;	- Nombre des entreprises affiliées à la PLAMFE - Nombre des thématiques ; - Nombre des référentiels/syllabus ; - Nombre de pool de formateurs ; - Nombre des séances de formation des formateurs ;	0 0 0 0 0	100 Au moins 10 Au moins 10 1 2 3

S A

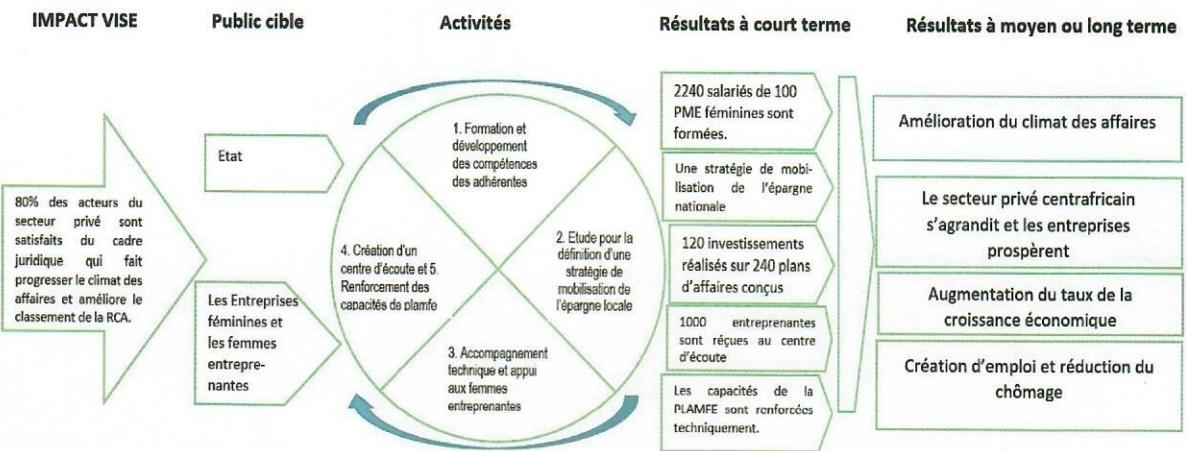
	<p>vi) <i>Elaboration et vulgarisation du catalogue de formation ;</i></p> <p>vii) <i>Organisation des séances de formations ;</i></p> <p>viii) <i>Réalisation de Suivi post formation ;</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des catalogues de formations ; - Nombre des séances de sensibilisation et d'information ; - Nombre des séances de formations ; - Nombre de personnel à former ; - Nombre de formations suivies ; 	0	5
2	<p>Réalisation d'une étude pour la définition d'une stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro investissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Organisation d'ateliers de validation du rapport de cadrage et du rapport final de l'étude ;</i> - <i>Réalisation de l'étude de la stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro-investissement ;</i> - <i>Organisation des ateliers de vulgarisation des résultats de l'étude ;</i> - <i>Réalisation de suivi-évaluation du plan d'action de la stratégie</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rapport de cadrage ; - Nombre d'ateliers de validation ; - Nombre de rapport final de l'étude ; - Nombre de plan d'actions ; - Nombre de rapports d'ateliers de vulgarisation des résultats de l'étude ; - Nombre de rapports de suivi-évaluation d'exécution du plan d'actions. 	0 0 0 0 0	1 2 1 1 10 8
3	<p>Accompagnement technique et appui aux femmes entrepreneuses pour l'accès aux crédits bancaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Identification des Associations féminines ;</i> - <i>Elaboration du guide ou référentiel d'accompagnement et d'appui technique ;</i> - <i>Recrutement et formation des Agents d'encadrement technique et juridique ;</i> - <i>Réalisation de l'accompagnement technique ;</i> - <i>Réalisation du suivi post-crédit</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des entreprises/Associations féminines ; - Nombre des femmes entrepreneuses (au moins 5 entreprises/secteurs d'activités) ; - Nombre de guide ou référentiel d'accompagnement ; - Nombre d'atelier de validation du guide ou référentiel ; - Nombre d'Agents d'encadrement ; - Nombre de séances de formation des Agents d'encadrement ; - Nombre de séminaires-ateliers d'accompagnement (20 pers/atelier) ; - Nombre de plans d'affaires conçus ; - Nombre de crédits bancaires accordés ; - Nombre des investissements des bénéficiaires des crédits - Nombre de rapports de suivi post-crédit accordés (semestriel). 	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	48 240 1 1 20 1 100 40 40 4

	Création d'un centre d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des femmes entrepreneures. - Conception du cahier de charges de création du centre ; - Validation du cahier de charges ; - Aménagement et équipement du local devant abriter le centre ;	- Nombre de cahier de charges de création du centre ; - Nombre d'atelier de validation du cahier de charges du centre ; - Nombre de local à aménager ; - Nombre de textes de création du centre ; - Nombre d'émissions radiodiffusées ; - Nombre des supports de communication (dépliants, flyers, tee-shirts, polos, casquettes...) ; - Nombre des séances d'information et de sensibilisation sur le Centre ; - Nombre de femmes entrepreneures reçues au sein du centre ; - Nombre d'entreprises créées par les femmes accompagnées ; - Nombre de rapports de suivi des activités du centre (semestre).	0	1
4	 - Conception des documents juridique, administrative et pédagogique du centre ; - Promotion du Centre ; - Fonctionnement du centre ; - Suivi-évaluation des activités du centre.	 - Nombre d'émissions radiodiffusées ; - Nombre des supports de communication (dépliants, flyers, tee-shirts, polos, casquettes...) ; - Nombre des séances d'information et de sensibilisation sur le Centre ; - Nombre de femmes entrepreneures reçues au sein du centre ; - Nombre d'entreprises créées par les femmes accompagnées ; - Nombre de rapports de suivi des activités du centre (semestre).	0	116
	 - Conception des documents juridique, administrative et pédagogique du centre ; - Promotion du Centre ; - Fonctionnement du centre ; - Suivi-évaluation des activités du centre.	 - Nombre d'émissions radiodiffusées ; - Nombre des supports de communication (dépliants, flyers, tee-shirts, polos, casquettes...) ; - Nombre des séances d'information et de sensibilisation sur le Centre ; - Nombre de femmes entrepreneures reçues au sein du centre ; - Nombre d'entreprises créées par les femmes accompagnées ; - Nombre de rapports de suivi des activités du centre (semestre).	0	1000
5	Renforcement des capacités opérationnelles de la PLAMFE. - Elaboration du plan/stratégie de communication de la PLAMFE ; - Adhésion à des organisations/réseaux internationaux de femmes ; - Mise en place des organes de la PLAMFE-RCA (Points Focaux et Antennes préfectorales) ; - Recrutement et formation du personnel supplémentaire ; - Aménagement et équipement du siège de la PLAMFE à Bangui ;	- Nombre de plan/stratégie de communication ; - Nombre d'adhésions ; - Nombre de séances de sensibilisation et d'information ; - Nombre de points Focaux et Antennes ; - Nombre de contrats de travail ; - Nombre de modules de formation ; - Nombre de séances de formation ; - Nombre de personnes formées ; - Nombre de local aménagé et équipé à Bangui ;	0	1
			0	Au moins 3
			0	9
			0	6
			0	10
			0	23
			0	1



4. Théorie de changement

La représentation graphique ci-dessous illustre la théorie du changement telle que préconisée par le projet I-COMPETE.



87

5. Détail des activités

Les objectifs, livrables et indicateurs des résultats de chaque activité sont détaillés ci-dessous :

Activité 1 : Formation et développement des compétences des adhérentes de la PLAMFE-RCA

- **Objectifs et description de l'activité**

- ✓ **Objectifs de l'activité**

Améliorer et renforcer, par la formation et le recyclage, les compétences techniques et opérationnelles des membres adhérentes de la PLAMFE.

- ✓ **Description de l'activité**

L'activité consiste à mettre en place un dispositif de formation afin de développer les compétences, les connaissances pratiques et les savoir-faire techniques des femmes entrepreneantes en vue de les rendre aptes à gérer et à conduire efficacement leurs entreprises individuelles et/ou collectives.

- **Résultats et livrables attendus**

- ✓ **Résultats attendus**

R1 : Les entreprises de femmes adhérentes sont identifiées ;

R2 : Les thématiques de formation sont identifiées ;

R3 : Les référentiels/syllabus sont élaborés ;

R4 : Le pool des Formateurs est constitué ;

R5 : Les Formateurs sont formés ;

R6 : Les catalogues de formation sont élaborés et vulgarisés ;

R7 : Les séances de formations sont organisées ;

R8 : 80% des Membres adhérentes sont satisfaites ;

R9 : Les suivis post-formations sont réalisés.

- ✓ **Livrables attendus**

L1 : Le rapport d'identification des entreprises adhérentes ;

L2 : Le rapport de validation des thématiques choisies ;

L3 : Les référentiels/syllabus ;

L4 : Le PV de recrutement des Formateurs ;

L5 : Le rapport de la formation des Formateurs ;

L6 : Les catalogues de formation ;

L7 : Les rapports des séances de sensibilisation et d'information des adhérentes ;

L8 : Les rapports des séances de formation.

L9 : Les rapports de suivis post formations ;

L10 : Le rapport d'enquête de satisfaction des Membres adhérentes.

● Indicateurs des résultats détaillés

N°	Libellé de l'indicateur	Unité	Définition des indicateurs	Méthode de calcul	Désaggrégation	Responsable collecte	Source de vérification	Périodicité de collecte	Valeur de référence (2024)	Valeur cible (2026)	Observations
1	Nombre des entreprises affiliées à la PLAMFE	Nbre	Il s'agit du nombre des entreprises affiliées à la PLAMFE, qui seront choisies pour la formation et le développement des compétences	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport d'identification	Unique	0	100	
2	Nombre des thématiques	Nbre	Il s'agit du nombre des thématiques à retenir pour les séances de formation et de développement des compétences	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de l'étude du choix & Rapport d'atelier de validation	Unique	0	Au moins 10	Cette étude peut devra être réalisé par un consultant ou un cabinet
3	Nombre des référentiels/syllabus	Nbre	Il s'agit du nombre des référentiels/syllabus à élaborer pour les séances de formation et de développement des compétences	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de l'atelier d'élaboration des référentiels & Rapport d'atelier de validation	Unique	0	Au moins 10	Cette étude peut devra être réalisé par un consultant ou un cabinet
4	Nombre de pool de formateurs	Nbre	Il s'agit du nombre de pool de formateurs qui sera constitué pour animer les différentes séances de formation et de développement des compétences	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de la commission de recrutement	Unique	0	1	
5	Nombre des formateurs	Nbre	Il s'agit du nombre des formateurs à retenir pour composer le pool	NA	Genre & Nationalité	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de la commission de recrutement	Unique	0	20	
6	Nombre des séances de formation des formateurs	Nbre	Il s'agit du nombre des sessions de formation à organiser au profit des formateurs	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports des sessions de formations des formateurs	Unique	0	2	
7	Nombre des catalogues de formations	Nbre	Il s'agit du nombre des catalogues de formation à élaborer annuellement pour les séances de formation et de développement des compétences des adhérentes	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Les catalogues de formations	Annuel	0	3	
8	Nombre des séances de sensibilisation et d'information	Nbre	Il s'agit du nombre de séances de sensibilisation et d'information sur les différents catalogues de formation	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports des séances de sensibilisation et d'information	Annuel	0	5	
9	Nombre des séances de formations	Nbre	Il s'agit du nombre des sessions de formations qui seront organisées au profit des membres adhérentes cibles de la PLAMFE	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports de formations	Mensuel	0	112	3 séances à programmer par thématique pour 2025 et 2026, ce qui fait $45 \times 2 = 90$ séances. Et pour 2024, c'est la moitié de 45, soit 22. Total $90 + 22 = 112$ séances
10	Nombre de personnel à former	Nbre	Il s'agit du nombre du personnel qui participeront aux différentes sessions de formation et de développement des compétences	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports de formations	Mensuel	0	2240	112 séances de formation x 20 participants par séance
11	Nombre de formations suivies	Nbre	Il s'agit du nombre des sessions de formation et de développement retenues pour le suivi	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports de suivi	Trimestriel	0	8	Le 1/3 du nombre total des séances de formation, soit 37, feront l'objet de ce suivi
12	Pourcentage de satisfaction des Membres adhérentes	%	Il s'agit du degré de satisfaction des Responsables des entreprises relatifs à l'impact des sessions de formation	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport d'enquête	Annuel	0	80%	

- **Echéancier des livrables**

- Division par aire géographique de déploiement des livrables

- **Critères de sélection des bénéficiaires des livrables**

Les critères de sélection des bénéficiaires sont basés sur la participation régulière aux activités de la PLAMFE en tant que membres actives et en s'acquittant des cotisations définies par les statuts. Ces critères pourront être développés davantage dans les TDRs.

- **Besoins en achat**

N°	Libelle	Description
01	Matériels	Imprimante multifonction en couleur Vidéo projecteurs Ecran de projection Tableaux paper board
02	Fournitures de bureau	Rames de papiers Chemises cartonnées Chronos Enveloppes Sous chemises Surligneurs Blanco Agrafeuses et agrafes Boîtes de Trombones
03	Consommables informatiques...	Encre Clés USB

- **Besoins en Consultants** : Un Consultant.

- **Besoins en fonctionnement**

N°	Description
01	Honoraires du consultant
02	Honoraires des Formateurs
03	Location de salles + sonorisation
04	Pause-café et Pause-déjeuner
05	Impression banderoles
06	Couvertures médiatiques
07	Frais de missions à l'intérieur du pays
08	Carburant et lubrifiants
09	Location de véhicule/billets d'avion



Activité 2 : Réalisation d'une étude pour la définition d'une stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro investissement

- **Objectifs et description de l'activité**

- ✓ **Objectifs de l'activité**

Définir la stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro investissement.

- ✓ **Description de l'activité**

Cette activité consiste à faire réaliser par un consultant ou un cabinet, l'étude visant à définir un plan stratégique de mobilisation de l'épargne nationale et locale et devant conduire la PLAMFE à encourager les adhérentes à pouvoir avoir accès aux crédits et ainsi à réaliser des (micros) investissements.

Il s'agit de faire en sorte que les adhérentes puissent profiter des opportunités existantes en matière de crédit et d'investissement.

- **Résultats et livrables attendus**

- ✓ **Résultats attendus**

R1 : L'étude pour la définition de la stratégie de mobilisation de l'épargne est réalisée ;

R2 : Le plan stratégique de mobilisation de l'épargne nationale et locale est défini ;

R3 : Le plan stratégique est vulgarisé ;

R4 : Les adhérentes sont informées et se sont appropriées le plan ;

R5 : Le plaidoyer pour le financement du plan stratégique est réalisé ;

R6 : Le suivi-évaluation de mise en œuvre du plan stratégique est réalisé.

- ✓ **Livrables attendus**

L1 : Le rapport de l'atelier de validation du rapport de cadrage de l'étude ;

L2 : Le rapport de l'atelier de validation du rapport final de l'étude ;

L3 : Le rapport final de l'étude assorti du plan stratégique de mobilisation de l'épargne nationale ;

L4 : Les Rapports des actions d'information, de formation et de vulgarisation des résultats de l'étude ;

L5 : Les rapports de suivi d'exécution du plan stratégique de l'étude.

- Indicateurs des résultats détaillés, données au départ, et données par mois ou par six mois, échelonnés sur la période de la Convention

N°	Libellé de l'indicateur	Unité	Définition des indicateurs	Méthode de calcul	Désagrégation	Responsable collecte	Source de vérification	Périodicité de collecte	Valeur de référence (2024)	Valeur cible (2026)	Observations
1	Nombre de rapport de cadrage	Nbre	Il s'agit du nombre de rapport de cadrage de l'étude pour la définition d'une stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro-investissement	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de cadrage	Unique	0	1	
2	Nombre d'ateliers de validation	Nbre	Il s'agit du nombre d'ateliers de validation de l'étude de cadrage	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports de validation	Unique	0	2	
3	Nombre de rapport final de l'étude	Nbre	Il s'agit du nombre de rapport final de l'étude pour la définition d'une stratégie de mobilisation de l'épargne locale et de micro-investissement	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport final de l'étude	Unique	0	1	
4	Nombre de plan d'actions	Nbre	Il s'agit du nombre de plan d'action pour la réalisation de l'étude	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Plan d'action	Unique	0	1	
5	Nombre de rapports d'ateliers de vulgarisation des résultats de l'étude	Nbre	Il s'agit du nombre de rapports d'ateliers de vulgarisation des résultats de l'étude	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports de suivi post appui conseil	Trimestriel	0	50	
6	Nombre de rapports de suivi-évaluation d'exécution du plan d'actions	Nbre	Il s'agit du nombre de rapports de suivi-évaluation d'exécution du plan d'action	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de suivi	Trimestriel	0	8	

- **Echéancier des livrables**

- **Division par aire géographique de déploiement des livrables**

- **Critères de sélection des bénéficiaires des livrables**

Les critères de sélection des bénéficiaires sont basés sur la participation régulière aux activités de la PLAMFE en tant que membres actives et en s'acquittant des cotisations définies par les statuts. Ces critères pourront être développés davantage dans les TDRs.

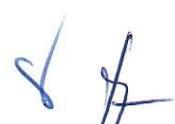
- **Besoins en achat**

N°	Libelle	Description
01	Matériels	Imprimante multifonction en couleur Vidéo projecteurs Ecran de projection Tableaux paper board
02	Fournitures de bureau	Rames de papiers Chemises cartonnées Chronos Enveloppes Sous chemises Surligneurs Blanco Agrafeuses et agrafes Boites de Trombones
03	Consommables informatiques...	Encres Clés USB

- **Besoins en Consultants** : Un Consultant.

- **Besoins en fonctionnement**

N°	Description
01	Honoraires du consultant
02	Location de salles + sonorisation
03	Pause-café et Pause déjeuner
04	Impression banderoles
05	Couvertures médiatiques
06	Frais de missions à l'intérieur du pays
07	Carburant et lubrifiants
08	Location de véhicule/billets d'avion
09	Facilités de transport participants ateliers



Activité 3 : Accompagnement technique et appui aux femmes entrepreneantes pour l'accès aux crédits bancaires

- **Objectifs et description de l'activité**

- ✓ **Objectifs de l'activité**

Préparer et soutenir les femmes entrepreneantes à accéder massivement aux crédits bancaires.

- ✓ **Description de l'activité**

Il s'agit, à travers cette activité, d'utiliser les résultats de l'étude portant sur la définition de la stratégie de mobilisation de l'épargne nationale et locale, notamment son plan stratégique, pour préparer techniquement les femmes entrepreneantes et les accompagner à accéder facilement aux lignes de crédits disponibles.

- **Résultats et livrables attendus**

- ✓ **Résultats attendus**

R1 : Les Associations/Entreprises féminines sont identifiées ;

R2 : Les procédures d'accompagnement et d'appui technique sont définies

R3 : Les adhérentes ont accès à l'épargne et aux crédits ;

R4 : Les investissements sont réalisés ;

R5 : Les activités des femmes entrepreneantes prospèrent ;

R6 : Les femmes entrepreneantes s'acquittent régulièrement de leur cotisation à la PLAMFE.

- ✓ **Livrables attendus**

L1 : Le registre d'inscription ;

L2 : Le Manuel ou Guide de procédures d'accompagnement et d'appui technique ;

L3 : Le rapport d'atelier de validation du Manuel ou du guide de procédures ;

L4 : Les rapports de séminaires-ateliers d'accompagnement ;

L5 : Les plans d'affaires ;

L6 : Les contrats d'accord des lignes de crédits ;

L7 : Les rapports de réalisation des investissements ;

L8 : Le rapport d'enquête de satisfaction des bénéficiaires de l'accompagnement ;

L9 : Les rapports de suivi post-crédit accordés (semestriel).



- Indicateurs des résultats détaillés, données au départ, et données par mois ou par six mois, échelonnés sur la période de la Convention (tableau)

N°	Libellé de l'indicateur	Unité	Définition des indicateurs	Méthode de calcul	Désagrégation	Responsable collecte	Source de vérification	Périodicité de collecte	Valeur de référence (2024)	Valeur cible (2026)	Observations
1	Nombre des associations féminines	Nbre	Il s'agit du nombre des associations féminines à identifier pour l'accompagnement technique vers l'accès aux crédits bancaires	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport d'identification des associations féminines	Semestriel	0	48	
2	Nombre des femmes entrepreneuses (5/association)	Nbre	Il s'agit du nombre des femmes entrepreneuses à retenir par associations féminines identifiées	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport d'identification des femmes entrepreneuses	Semestriel	0	240	
3	Nombre de guide ou référentiel d'accompagnement	Nbre	Il s'agit du nombre de guide ou référentiel d'accompagnement et d'appui technique à élaborer	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport d'élaboration du Guide	Unique	0	1	
4	Nombre d'atelier de validation du guide ou référentiel	Nbre	Il s'agit du nombre d'atelier de validation du guide ou référentiel à organiser	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport de l'atelier de validation	Unique	0	1	
5	Nombre des séminaires-ateliers d'accompagnement (20pers/atelier)	Nbre	Il s'agit du nombre des séminaires-ateliers d'accompagnement à organiser au profit des femmes entrepreneuses	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports des séminaires-ateliers	Trimestriel	0	6	
6	Nombre de plans d'affaires conçus	Nbre	Il s'agit du nombre des plans d'affaires à élaborer à l'issue des séminaires-ateliers et aux fins d'accéder aux crédits bancaires	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports d'élaboration des plans d'affaires	Mensuel	0	240	
7	Nombre de crédits bancaires accordés	Nbre	Il s'agit du nombre de crédits bancaires qui pourront être accordés aux femmes entrepreneuses	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Notifications d'accord de crédit	Mensuel	0	120	
8	Nombre des investissements des bénéficiaires des crédits	Nbre	Il s'agit du nombre des investissements qui pourra être réalisés suite aux crédits bancaires accordés	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports d'activités des bénéficiaires des crédits	Trimestriel	0	120	
9	Pourcentage de satisfaction des bénéficiaires de l'accompagnement	%	C'est le degré de satisfaction qui pourra naître de l'accompagnement	NA	Genre	Présidente PLAMFE-RCA	Rapport d'enquête de satisfaction	Semestriel	0	80%	
10	Nombre de rapports de suivi post-crédit accordés (semestriel)	Nbre	Il s'agit du nombre de rapports de suivi post évaluation	NA	NA	Présidente PLAMFE-RCA	Rapports de suivi post-crédits accordés	Semestriel	0	4	

- **Echéancier des livrables**

- **Division par aire géographique de déploiement des livrables**

- **Critères de sélection des bénéficiaires des livrables**

Les critères de sélection des bénéficiaires sont basés sur la participation régulière aux activités de la PLAMFE en tant que membres actives et en s'acquittant des cotisations définies par les statuts. Ces critères pourront être développés davantage dans les TDRs.

- **Besoins en achat**

N°	Libelle	Description
01	Matériels	Imprimante multifonction en couleur Vidéo projecteurs Ecran de projection Tableaux paper board
02	Fournitures de bureau	Rames de papiers Chemises cartonnées Chronos Enveloppes Sous chemises Surligneurs Blanco Agrafeuses et agrafes Boites de Trombones
03	Consommables informatiques...	Encres Clés USB

- **Besoins en Consultants** : Un Consultant.

- **Besoins en fonctionnement**

N°	Description
01	Honoraires du consultant
02	Honoraires des Formateurs
03	Location de salles + sonorisation
04	Pause-café et Pause déjeuné
05	Impression banderoles
06	Couvertures médiatiques
07	Frais de missions à l'intérieur du pays
08	Carburant et lubrifiants
09	Location de véhicule/billets d'avion
10	Facilités de transport des participants

Activité 4 : Création d'un centre d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des femmes entrepreneures

- **Objectifs et description de l'activité**

- ✓ **Objectifs de l'activité**

Mettre à la disposition des femmes entrepreneures un cadre d'Appui – Conseil nécessaire à leur épanouissement.

- ✓ **Description de l'activité**

Cette activité consiste à aménager un local qui sera utilisé comme un Centre d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des femmes entrepreneures.

C'est la maison des femmes entrepreneures dans laquelle elles seront reçues, écoutées et orientées dans le cadre de leurs initiatives entrepreneuriales et l'élaboration de leurs plans d'affaires. Ce centre vise la création d'entreprises par les femmes et a pour vocation de les accompagner et les appuyer dans ce sens.

- **Résultats et livrables attendus**

- ✓ **Résultats attendus**

Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- R1** : Le cahier de charges de création du centre est conçu et validé ;
 - R2** : Le local devant abriter le centre est aménagé et équipé ;
 - R3** : Les documents juridique, administratif et pédagogique du centre sont conçus ;
 - R4** : Le Centre est créé et fonctionne ;
 - R5** : Les femmes entrepreneures sont reçues, orientées et accompagnées ;
 - R6** : Des entreprises féminines sont créées ;
 - R7** : Les femmes entrepreneures sont satisfaites.

- ✓ **Livrables attendus**

Il est attendu de cette activité les livrables suivants :

- L1** : La version provisoire du cahier de charges de création du centre ;
 - L2** : Le rapport d'atelier de validation de la version provisoire du cahier de charges du centre ;
 - L3** : Le procès-verbal de remise officielle du local aménagé et équipé ;
 - L4** : Les textes de création et du fonctionnement du centre ;
 - L5** : Les bandes sonores des émissions radiodiffusées sur supports amovibles ;
 - L6** : Les versions papiers/durs des supports de communication ;
 - L7** : Les rapports des séances d'information et de sensibilisation ;
 - L8** : Les rapports d'activités du Centre ;
 - L9** : Les plans d'affaires des femmes entrepreneures ;
 - L10** : Les rapports d'identification d'entreprises créées par les femmes accompagnées ;
 - L11** : Les rapports d'enquête de satisfaction des usagers du centre ;
 - L12** : Les rapports de suivi des activités du centre.

- **Indicateurs des résultats détaillés, données au départ, et données par mois ou par six mois, échelonnés sur la période de la Convention**

N°	Libellé de l'indicateur	Unité	Définition des indicateurs	Méthode de calcul	Désagrégation	Responsable collecte	Source de vérification	Périodicité de collecte	Valeur de référence (2024)	Valeur cible (2026)	Observations
1	Nombre de cahier de charges de création du centre	Nbre	Il s'agit du nombre de cahier de charges à élaborer pour la création du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Le projet de cahier de charge	Unique	0	1	
2	Nombre d'atelier de validation du cahier de charges du centre	Nbre	Il s'agit du nombre d'atelier de validation à organiser pour la validation du cahier de charge du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Le rapport d'atelier de validation du cahier de charges et le cahier de charges	Unique	0	1	
3	Nombre de local à aménager	Nbre	Il s'agit du nombre de local à aménager pour abriter le Centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Le PV de réception du local aménagé	Unique	0	1	
4	Taux d'équipement du centre	%	Il s'agit du pourcentage d'équipement du Centre à atteindre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Le PV de réception du Centre équipé	Unique	0	100%	
5	Nombre de textes de création du centre	Nbre	Il s'agit du nombre de textes à élaborer pour la création et le fonctionnement du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les textes de création du centre	Unique	0	Au moins 5	
6	Nombre d'émissions radiodiffusées	Nbre	Il s'agit du nombre des émissions radiodiffusées à organiser pour l'information du public sur l'existence du Centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les bandes sonores des émissions radiodiffusées sur supports amovibles	Mensuel	0	116	
7	Nombre des supports de communication (dépliants, flyers, tee-shirts, polos, casquettes...)	Nbre	Il s'agit du nombre des versions papier/durs des supports de communication à produire pour faciliter la promotion et la visibilité du Centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les versions papier/durs des supports de communication	Unique	0	10000	
8	Nombre des séances d'information et de sensibilisation sur le Centre	Nbre	Il s'agit du nombre des séances d'information et de sensibilisation à organiser afin de rendre le Centre visible	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les rapports de séances d'information et de sensibilisation	Mensuel	0	9	
9	Nombre de femmes entrepreneantes reçues au sein du centre	Nbre	Il s'agit du nombre de femmes entrepreneantes qui seront reçues au sein du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les rapports d'activités du centre	Mensuel	0	1000	
10	Nombre de plans d'affaires élaborés	Nbre	Il s'agit du nombre de plans d'affaires attendus des femmes reçues au sein du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les plans d'affaires et les rapports d'activités du centre	Mensuel	0	1000	
11	Nombre d'entreprises créées par les femmes accompagnées	Nbre	Il s'agit du nombre d'entreprises qui seront réellement créées par les femmes accompagnées	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les RCCM des entreprises nouvellement créées et les rapports d'activités du centre	Mensuel	0	600	
12	Taux de satisfaction des usagers du centre	%	Il s'agit du pourcentage de satisfaction des usagers du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les rapports d'enquête	Semestriel	0	80%	
13	Nombre de rapports de suivi des activités du centre (semestre)	Nbre	C'est le Nombre de rapports de suivi à réaliser dans le cadre des activités du centre	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les rapports de suivis	Semestriel	0	5	

- **Echéancier des livrables**

ANNEES	MOIS	2024												2025												2026																					
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12										
LIVRABLES																																															
La version provisoire du cahier de charges de création du centre																																															
Le rapport d'atelier de validation de la version provisoire du cahier de charges du centre																																															
Le procès-verbal de remise officielle du local aménagé et équipé																																															
Les textes de création et du fonctionnement du centre																																															
Les bandes sonores des émissions radiodiffusées sur supports amovibles																																															
Les versions papier/durs des supports de communication																																															
Les rapports des séances d'information et de sensibilisation																																															
Les rapports d'activités du Centre																																															
Les plans d'affaires des femmes entrepreneantes																																															
Les rapports d'identification d'entreprises créées par les femmes accompagnées																																															
Les rapports d'enquêtes de satisfaction des usagers du centre																																															
Les rapports de suivi des activités du centre																																															

- **Division par aire géographique de déploiement des livrables : NA.**

- **Critères de sélection des bénéficiaires des livrables**

Les critères de sélection des bénéficiaires sont basés sur la participation régulière aux activités de la PLAMFE en tant que membres actives et en s'acquittant des cotisations définies par les statuts. Ces critères pourront être développés davantage dans les TDRs.

- **Besoins en achat**

N°	Libelle	Description
01	Matériels	Imprimante multifonction en couleur Ordinateurs Vidéo projecteurs Ecran de projection Tableaux paper board Régulateurs de tension Onduleurs Motocyclettes
02	Fournitures de bureau	Rames de papiers Chemises cartonnées Chronos Enveloppes Sous chemises Surligneurs Blanco Agrafeuses et agrafes Boites de Trombones
03	Consommables informatiques...	Encres Clés USB

- **Besoins en Consultants** : Un Consultant.

- **Besoins en fonctionnement**

N°	Description
01	Honoraires du consultant
02	Location de salles + sonorisation
03	Pause-café et Pause déjeuner
04	Impression banderoles
05	Couvertures médiatiques
06	Carburant et lubrifiants
07	Location de véhicule



Activité 5 : Renforcement des capacités opérationnelles de la PLAMFE

- **Objectifs et description de l'activité**

- ✓ **Objectifs de l'activité**

Doter la PLAMFE de moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et à la réalisation de ses missions statutaires.

- ✓ **Description de l'activité**

Cette activité consiste à réaliser un certain nombre d'actions (création du site internet et des pages des RS, élaboration du plan/stratégie de communication de la PLAMFE, adhésion à des organisations/réseaux internationaux de femmes, mise en place des organes de la PLAMFE-RCA (Points Focaux et Antennes préfectorales), recrutement et formation du personnel technique, missions d'échanges et de partages d'expérience...etc.), ceci dans le but de rendre la PLAMFE plus opérationnelle dans ses missions statutaires.

- **Résultats et livrables attendus**

- ✓ **Résultats attendus**

- R1** : Le site internet et les pages des RS sont créés ;
 - R2** : Le plan/stratégie de communication de la PLAMFE est élaboré ;
 - R3** : La PLAMFE adhère à des organisations/réseaux internationaux de femmes ;
 - R4** : Les organes de la PLAMFE-RCA (Points Focaux et Antennes préfectorales) sont mis en place ;
 - R5** : Le personnel supplémentaire est recruté et formé ;
 - R6** : Les voyages de partage d'expériences sont réalisés ;
 - R7** : Le siège de la PLAMFE à Bangui est aménagé et équipé ;
 - R8** : Les représentations de la PLAMFE en province sont aménagées et équipées ;
 - R9** : Les adhérentes sont satisfaites des prestations de la PLAMFE ;
 - R10** : Les activités de la PLAMFE sont régulièrement suivies ;

- ✓ **Livrables attendus**

- L1** : Le Procès-verbal de remise du site internet et des pages de RS ;
 - L2** : Le plan/stratégie de communication de la PLAMFE ;
 - L3** : Les conventions d'adhésion à des organisations/réseaux internationaux de femmes ;
 - L4** : Les rapports des séances de sensibilisation et d'information ;
 - L5** : Les textes de désignation/nomination des Points Focaux et Antennes de la PLAMFE ;
 - L6** : Les contrats de travail du personnel supplémentaire ;
 - L7** : Le rapport de l'atelier d'élaboration et de validation des modules de formation ;
 - L8** : Le plan de formation du personnel ;
 - L9** : Les rapports des séances de formation du personnel ;
 - L10** : Les rapports des missions de partage d'expériences ;
 - L11** : Les bordereaux de livraison de divers matériels ;
 - L12** : Le procès-verbal de remise du local aménagé et équipé à Bangui ;
 - L13** : Les procès-verbaux de remise des locaux aménagés et équipés en province ;
 - L14** : Les rapports d'activités de la PLAMFE ;
 - L15** : Les rapports d'enquêtes de satisfaction des adhérentes de la PLAMFE.

• **Indicateurs des résultats détaillés, données au départ, et données par mois ou par six mois, échelonnés sur la période de la Convention**

N°	Libellé de l'indicateur	Unité	Définition des indicateurs	Méthode de calcul	Désagrégation	Responsable collecte	Source de vérification	Périodicité de collecte	Valueur de référence (2023)	Valueur cible (2026)	Observations
1	Nombre de site internet	Nbre	Il s'agit du nombre de site internet à créer	NA	NA	PLAMFE-RCA	PV de remise du site internet	Unique	0	1	Un consultant à recruter
2	Nombre de pages de RS	Nbre	Il s'agit du nombre de pages de RS à créer	NA	NA	PLAMFE-RCA	PV de remise de pages de RS	Unique	0	3	Un consultant à recruter
3	Nombre de plan/stratégie de communication	Nbre	Il s'agit du nombre de plan/stratégie de communication à élaborer	NA	NA	PLAMFE-RCA	Rapport de validation du plan /stratégie de communication	Unique	0	1	Un consultant à recruter
4	Nombre d'adhésions	Nbre	C'est le nombre d'adhésions de la PLAMFE à des organisations/réseaux régionaux et/ou internationaux de femmes	NA	NA	PLAMFE-RCA	Conventions d'adhésions	Annuelle	0	Au moins 3	Au moins une convention par an
5	Nombre de séances de sensibilisation et d'information	Nbre	C'est le nombre des séances de sensibilisation et d'information à organiser dans le cadre de la visibilité de la PLAMFE	NA	NA	PLAMFE-RCA	Rapports des séances de sensibilisation et d'information	Mensuelle	0	50	
6	Nombre de points Focaux et Antennes	Nbre	Il s'agit du nombre des points focaux et antennes à créer	NA	NA	PLAMFE-RCA	Textes de désignation/nominations des Points focux et Antennes	Trimestrielle	0	40	
7	Nombre de contrats de travail	Nbre	Il s'agit du nombre de personnel supplémentaire à recruter	NA	Genre	PLAMFE-RCA	Contrats de travail	Unique	0	9	
8	Nombre de modules de formation	Nbre	Il s'agit du nombre de modules de formation à élaborer pour le personnel de siège	NA	NA	PLAMFE-RCA	Liste de modules de formation	Unique	0	6	
9	Nombre de séances de formation	Nbre	Cet indicateur est celui du nombre des séances de formation à organiser pour le personnel de siège	NA	NA	PLAMFE-RCA	Rapports de séances de formation	trimestrielle	0	36	Il s'agit de 4 séances de formation par trimestre
10	Nombre de personnes formées	Nbre	Il s'agit du nombre de personnes à former	NA	Genre	PLAMFE-RCA	Certificats de formations	Trimestriel	0	23	15 personnes initiales + 8 personnes supplémentaires à recruter
11	Nombre de voyages de partage	Nbre	Il s'agit du nombre de missions de partage d'expérience à l'étranger	NA	NA	PLAMFE-RCA	Rapports de missions de partage d'expériences	Semestrielle	0	3	
12	Nombre de personnes/voyage	Nbre	Il s'agit du nombre de personnes par voyages ou missions de partage d'expériences	NA	Genre	PLAMFE-RCA	Liste de personnes par voyage ou mission de partage d'expérience	Semestrielle	0	2	
13	Nombre de bordereaux de livraison de divers matériels	Nbre	C'est le nombre de bordereaux de livraison des divers matériels	NA	NA	PLAMFE-RCA	Les bordereaux de livraison de matériels	Trimestrielle	0	Au moins 5	
14	Nombre de local aménagé/équipé à Bangui	Nbre	Il s'agit du nombre de local/locaux aménagé/équipé à réaliser à Bangui	NA	NA	PLAMFE-RCA	PV de remise de local/locaux aménagé/équipé à Bangui	Unique	0	1	
15	Nombre des locaux aménagés/équipés en province	Nbre	Il s'agit du nombre de local/locaux aménagé/équipé à réaliser en province	NA	NA	PLAMFE-RCA	PV de remise de local/locaux aménagé/équipé en province	Unique	0	30	
16	Nombre de rapports d'activités de la PLAMFE	Nbre	Cet indicateur est celui du nombre des rapports d'activités trimestriels de la PLAMFE	NA	NA	PLAMFE-RCA	Rapports d'activités	Trimestrielle	0	10	
17	Taux de satisfaction des adhérentes de la PLAMFE	%	Il s'agit du degré de satisfaction des adhérentes de la PLAMFE par rapport à ses prestations	NA	NA	PLAMFE-RCA	Rapport d'enquête	Semestrielle	0	75%	

● Echéancier des livrables

ANNEES	2024												2025												2026														
	MOIS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
LIVRABLES																																							
Le Procès-verbal de remise du site internet et des pages de RS																																							
Le plan/stratégie de communication de la PLAMFE																																							
Les conventions d'adhésion à des organisations/réseaux internationaux de femmes																																							
Les rapports des séances de sensibilisation et d'information																																							
Les textes de désignation/nomination des pôts fauves et antennes de la PLANFE																																							
Les contrats de travail du personnel supplémentaire																																							
Le rapport d'élaboration et de validation des modules de formation																																							
Le Plan de formation																																							
Les rapports des séances de formation																																							
Les rapports des missions de partage d'expériences																																							
Les bordereaux de livraison de divers matériels (informatiques, bureautiques, énergie solaire, moyens roulants, etc.)																																							
Les procès-verbaux de remise du/des local/locaux aménagé/équipé à Bangui																																							
Les procès-verbaux de remise du/des local/locaux aménagé/équipé en province																																							
Les rapports d'activités de la PLAMFE																																							
Les rapports d'enquête de satisfaction des adhérentes de la PLAMFE																																							

- Division par aire géographique de déploiement des livrables

- Critères de sélection des bénéficiaires des livrables

Les critères de sélection des bénéficiaires sont basés sur la participation régulière aux activités de la PLAMFE en tant que membres actives et en s'acquittant des cotisations définies par les statuts. Ces critères pourront être développés davantage dans les TDRs.

- **Besoins en achat**

N°	Libelle	Description
01	Matériels	Ordinateurs Matériels et équipements de réhabilitation des locaux Imprimante multifonction en couleur Vidéo projecteurs Ecran de projection Tableaux paper board VSAT Kits énergies solaires Régulateurs de tension

		Onduleurs Motocyclettes Mégaphones Appareils de sonorisation
02	Fournitures de bureau	Rames de papiers Chemises cartonnées Chronos Enveloppes Sous chemises Surligneurs Blanco Agrafeuses et agrafes Boîtes de Trombones
03	Consommables informatiques...	Encres Clés USB

- **Besoins en Consultants** : Trois consultants.
- **Besoins en fonctionnement**

N°	Description
01	Honoraires des consultants
02	Honoraires des Formateurs
03	Honoraires de l'ingénieur et de l'équipe de réhabilitation
04	Location de salles + sonorisation
05	Pause-café et Pause déjeuner
06	Impression banderoles
07	Couvertures médiatiques
08	Frais de missions à l'intérieur du pays
09	Carburant et lubrifiants
10	Location de véhicule/billets d'avion pour les missions en province
11	Frais de mission et billets d'avion pour les missions à l'extérieur du pays
12	Salaires du personnel supplémentaire à recruter
13	Les frais liés à la validation des contrats de travail
14	Perdiems des enquêteurs

ANNEXE III : COMPILATION DES ECHEANCIER DES LIVRABLES

Tableau : Echéancier des livrables (détailé par lieu géographique)

Tableau 1: Échéancier des livrables (détallés par lieu géographique et semestre du 1^{er} janvier au 30 juin puis du 1^{er} juillet au 31 décembre) avec les totaux pour chaque colonnes et lignes.

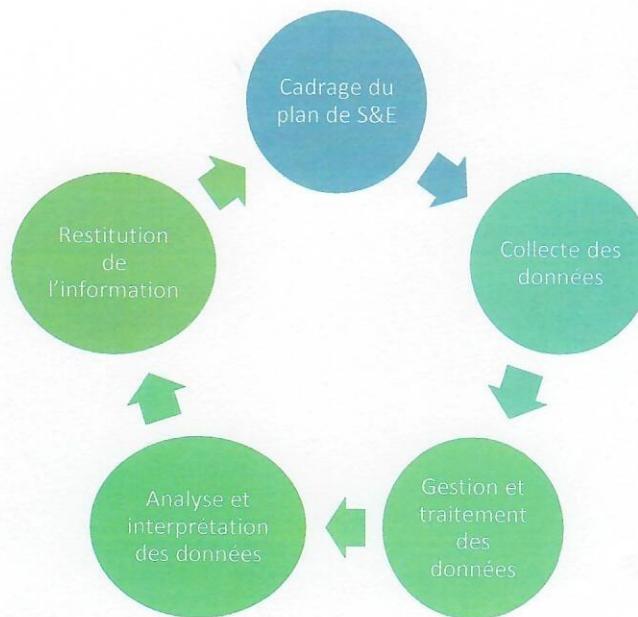
ANNEXE VI : PLAN DE SUIVI EVALUATION (PSE)

En tant que premier utilisateur du plan de suivi-évaluation (PSE), le Bureau Exécutif de la Plateforme Mondiale des Femmes Entrepreneuses, (BE/PLAMFE) doit percevoir le dispositif de suivi-évaluation comme une composante intégrée du projet permettant de tirer des enseignements (en termes de stratégie et de mise en œuvre des activités) et de communiquer sur les résultats obtenus. Son appropriation du PSE est donc primordiale.

L'opérationnalisation du plan de suivi-évaluation devra se faire en suivant la démarche suivante :

- Collecte des données,
- Gestion et traitement des données,
- Analyse et interprétation des données,
- Restitution de l'information.

Figure : Schéma du PSE des différentes activités



La collecte de données

La collecte des données sera réalisée par le BE/PLAMFE avec l'appui du Spécialiste de Suivi-Evaluation (SSE) du projet I-COMPETE lorsque cela est nécessaire. Pour faciliter ce travail, les indicateurs seront intégrés dans une **matrice de suivi** (voir modèle ci-dessous) à remplir mensuellement.

MATRICE DE SUIVI		DERNIÈRE ACTUALISATION												10/3/2024						
Indicateurs objectivement vérifiables (IOVs)	Définition de l'indicateur	SUIVI												PLANIFICATION, COLLECTE DE DONNÉES						
		Coéfice de données												Coéfice de données						
Indicateurs objectivement vérifiables (IOVs)	Définition de l'indicateur	Jul-24	Aug-24	Sep-24	Oct-24	Nov-24	Dec-24	Jan-25	Feb-25	Mar-25	Apr-25	May-25	Jun-25	Jul-25	Aug-25	Source(s) de vérification, les méthodes (ou les méthodes) de collecte de l'indicateur(s)	Méthode de calcul	Fréquence	Équivalence	Archivage
A. Indicateurs de l'activité 1																				

Qui sont les utilisateurs de la matrice de suivi ? Qui collecte les données ?

L'utilisation de la matrice de suivi sera faite par le BE/PLAMFE. Sur la méthodologie de collecte de données, il faut identifier les principaux acteurs au sein de la PLAMFE impliqués dans la collecte de données comme indiqués dans le tableau ci-après.

Acteurs impliqués	Tâches et types d'informations collectées
Responsable de Suivi & Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - collecte des données, - dépouillement, - gestion et traitement des données,
Chargé de Programme (CP)	<ul style="list-style-type: none"> - compilation des données, - vérification et validation des données - production du rapport préliminaire
Secrétaire Générale du Bureau Exécutif	<ul style="list-style-type: none"> - analyse et interprétation des données, - validation technique du rapport préliminaire
Présidente du Bureau Exécutif	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et signature du rapport préliminaire

Chacun des acteurs identifiés ci-dessus a donc un rôle dans la collecte de données et une version adaptée de la matrice de suivi leur sera confiée.

La matrice de suivi est donc l'outil principal de collecte des données brutes mais doit pouvoir s'appuyer sur certaines **sources d'informations et/ou de vérification** identifiées et qui ont été indiquées dans la matrice. A titre d'exemple, il s'agit des :

- Rapports d'activités
 - Fiches de présence
 - Fiches de visite
 - Etc.

D'autres outils pourront être construits par la suite selon les besoins identifiés par l'équipe de la PLAMFE. Il peut notamment s'agir d'outils destinés à recueillir des **informations plus qualitatives** sur le déroulement du projet et ses effets comme par exemple : des enquêtes de satisfaction Tous les outils nécessaires au renseignement des indicateurs doivent être validés et archivés par l'équipe.

La gestion et le traitement des données

Toutes les données recueillies via les matrices de suivi doivent ensuite être transmises au CP, au plus tard au début du mois, pour une consolidation au sein du **tableau de bord** du projet (Voir modèle ci-dessous). Ce tableau de bord constitue l'outil central de référence pour le suivi-évaluation de la PLAMFE.

Afin de faciliter le processus d'appropriation de cette démarche de Suivi-évaluation par l'équipe, il est recommandé que cette consolidation ou réunification des données au sein du tableau de bord puisse se faire de manière collective lors d'une **réunion d'équipe interne de la PLAMFE en début de mois**.

Pour certains indicateurs dont les valeurs cibles auront été définies préalablement, le taux de réalisation sera automatiquement généré. Pour d'autres indicateurs qui consistent en des taux (%) des calculs devront être effectués manuellement, à partir des données brutes cumulées des différentes matrices de suivi du Responsable de suivi & Evaluation de la PLAMFE (les modes de calcul sont indiqués).

Lors de chaque actualisation du tableau de bord, il faut veiller à :

- Renseigner la date d'actualisation de l'outil ;
 - Indiquer la valeur actuelle de la cible ;
 - Indiquer l'état d'avancement (« planifié, en cours, achevé, en retard ») ;
 - Insérer des commentaires lorsque cela paraît pertinent et nécessaire.

Le BE/PLAMFE a pour responsabilité de **stocker et de conserver les données brutes** pour chacun des indicateurs ainsi que tous les éléments justificatifs (copies des feuilles de présence, copies des contrats, ...). Il a également la charge d'assurer l'archivage de l'ensemble de ces données comme indiqué dans l'outil.

L'analyse des données et leur interprétation

Il est recommandé au Chargé de Programme (CP) d'organiser des **réunions mensuelles d'analyse** (en présence du Bureau Exécutif/PLAMFE) qui peuvent être réalisées directement dans la foulée des réunions d'actualisation du tableau de bord. L'objectif de ces rencontres est d'apporter un **regard sur l'ensemble du projet** et de procéder à un **état des lieux**. Le rapport doit parvenir au Secrétaire Générale du Bureau Exécutif pour **validation** et à la Présidente pour la **prise de décision**.

Ces séances de travail permettront notamment de repérer les **avancées concrètes du projet** mais aussi les raisons qui peuvent expliquer les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines actions du projet. Cette analyse collective permettra d'attirer l'attention de l'équipe sur d'éventuels **retards d'exécution** et donnera lieu à des **révisions de la planification ou à la définition d'objectifs spécifiques** assignés à l'équipe pour le mois suivant.

Enfin, comme mentionné précédemment **la construction du PSE est itérative**. En fonction des évolutions du projet et du contexte, les informations à rechercher et à analyser pourront être affinées et/ou revues afin de s'adapter aux attentes de la PLAMFE. Ces premières séances d'analyse collective permettront à l'équipe de **faire un feedback à l'UGP I-COMPETE** sur l'outil et d'identifier si certains indicateurs nécessitent d'être revus ou supprimés, si d'autres manquent et devraient être intégrés, ou si des besoins d'outils nouveaux de collecte ont été identifiés. Il est donc prévisible qu'à l'issue d'une phase test de trois (3) mois, le tableau de bord nécessite d'être réajusté selon les besoins de l'équipe, qu'il s'agisse de révision des indicateurs, des outils de collecte, des responsables ou de la fréquence de collecte.

Pour cette raison et afin de permettre un suivi par l'UGP, il est demandé à la PLAMFE de **procéder mensuellement à l'envoi du tableau de bord actualisé** ainsi qu'à un rapport synthétique d'analyse du PSE (retour de l'équipe sur le tableau de bord et son utilisation, partage des difficultés que l'UGP doit prendre en compte, besoins de réajustements des indicateurs...).

La restitution de l'information

Dans le cadre du projet I-COMPETE, la restitution de l'information se concrétise principalement par la réalisation d'un rapport semestriel réalisé par le Bureau Exécutif de la PLAMFE et destiné à l'UGP et à la Banque Mondiale. Ce rapport s'appuie sur le reporting réalisé par la PLAMFE et pourra à présent également s'appuyer sur les données du tableau de bord du projet.

ANNEXE V : MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Sous la supervision de l'équipe de sauvegardes environnementales et sociales de l'Unité de Gestion du Projet I-COMPETE, la PLAMFE doit procéder à l'application adéquate des mesures environnementales et sociales contenues dans les instruments de gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du projet, notamment :

- Le Plan d'engagement environnemental et social (PEES);
- Le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ;
- Le Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) ;
- Le Plan de gestion de la main d'œuvre (PGMO) ;
- Le Plan d'action pour la prévention des exploitations et abus sexuels et harcèlement sexuel (PA-EAS/HS) ;
- Le Plan de développement des peuples autochtones (PPA);
- Le Plan de gestion de la sécurité (PGS).

La PLAMFE doit, de manière spécifique :

- Sensibiliser les bénéficiaires/travailleurs de la Coordination sur les pratiques liées aux EAS/HS et VBG ;
- Prendre en charge les victimes des VBG et EAS/HS et les personnes affectées par le projet ;
- Sensibiliser et réaliser un screening environnemental et social avant toute activité afin d'identifier les risques et impacts environnementaux et sociaux et proposer des mesures de gestion de ces risques et impacts environnementaux et sociaux liés aux activités du projet ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires sur les exigences des Normes Environnementales et Sociales de la Banque Mondiale ;
- Adhérer à la procédure de gestion des incidents du projet, par exemple toute plainte liée aux EAS/HS doit être signaler à la Banque à travers l'UCP dans les premières 24 heures de prise de connaissance de l'incident ;
- S'assurer que les clauses environnementales et sociales soient insérées dans les dossiers d'appel d'offres (DAO), les contrats des prestataires/fournisseurs, travailleurs, entreprises et sous-traitants, avec une attention particulière sur les aspects VBG/EAS/HS et la sécurité sociale des travailleurs, conformément aux exigences des normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale et aux lois nationales ;
- Maintenir le dialogue et la communication entre les communautés et les fournisseurs/prestataires ;
- Mettre en œuvre un plan de communication social pour informer les entreprises bénéficiaires des activités du projet ;
- Assurer la prise en compte des Normes Environnementales et Sociales (NES) pertinentes de la Banque mondiale applicables au projet afin d'identifier, évaluer, et gérer les risques environnementaux et sociaux liés aux activités des entreprises bénéficiaires ;
- Assurer le respect des exigences de la Norme Environnementale et Sociale n°2 du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale par les entreprises bénéficiaires, notamment les exigences liées aux conditions de travail, à la gestion des contrats, à la sécurité des travailleurs en cas de situation d'insécurité, à la gestion des plaintes, et à la santé et sécurité au travail. Le plan de gestion de la main d'œuvre (PGMO) du projet présente les détails à considérer ;
- Sensibiliser les entreprises sur la santé et sécurité au travail ;
- En lien avec la Norme Environnementale et Sociale n°3 du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondial, recommander et assurer un système de mise en place de gestion des déchets par les entreprises bénéficiaires du projet ;
- En lien avec la Norme Environnementale et Sociale n°7 du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondial, assurer la prise en compte des peuples autochtones au sein des activités de la PLAMFE ainsi que celles des entreprises bénéficiaires ;
- Sensibiliser et conseiller les entreprises à privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Recourir au mécanisme de gestion des plaintes (MGP) pour répondre aux préoccupations des bénéficiaires du projet et des personnes affectées par le projet ;
- Mettre en place un Comité de gestion des plaintes ;

- Faire signer le Code de conduite aux travailleurs et à tous ceux qui sont engagés dans une relation contractuelle avec le projet et diffuser son contenu, et s'assurer de la mise en œuvre des sanctions applicables aux violations du Code de conduite ;
- Doter les travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés (casques, gants, vêtements et chaussures de sécurité, etc.) et veiller au respect de leur port ;
- Assurer la mise en sécurité des installations et des matériels électriques contre les risques d'incendie ;
- Mettre en place un dispositif (poubelles, plateforme de stockage temporaire) de collecte, de tri à la source et d'élimination des déchets qui seront générés par les travaux (emballages, plastiques, boîtes de peinture vides, cartons, déchets des équipements électriques et électroniques, débris de construction, tuyaux en PVC, chute des tôles et des fers, déchets ménagers...) ;
- Appliquer les Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (Directives EHS) de la Banque mondiale ;
- Sensibiliser et former les femmes responsables des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) à accueillir le projet et s'en approprier ;
- Prendre en compte les points de vue des MPME dirigées par des personnes vulnérables ;
- Présenter les rapports périodiques des activités de mise en œuvre des mesures de gestion des risques environnementaux et sociaux du projet relatifs aux instruments environnementaux et sociaux décrits ci haut ;
- Renforcer les capacités des membres de l'UNPC sur le nouveau Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale.



ANNEXE V. DESCRIPTIF DU BENEFICIAIRE

Statut légal	Organisation Non Gouvernementale, de droit centrafricain
Résumé des missions	<p>Selon les dispositions de l'article 8 des Statuts de la PLAMFE adoptés le 27/06/2023 par l'Assemblée Générale, « LA PLAMFE-RCA a pour objectif principal d'œuvrer pour l'autonomisation économique des femmes. Elle est en charge de l'identification des besoins et des centres d'intérêts de ses membres pour que des réponses locales, nationales ou internationales soient proposées collectivement sur des sujets majeurs tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La défense et le plaidoyer en faveur du Droit des Femmes, - Le développement de l'entreprenariat féminin pour une autonomisation assumée dans des conditions adéquates, - La facilitation de l'accès au numérique et le développement de l'économie numérique pour et par les femmes, - Le portage par les femmes des Objectifs du Développement Durable afin d'assurer les besoins humains essentiels : Santé, Éducation, Environnement, accès durable à l'Eau et à l'Energie. <p>Elle a en outres pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les femmes pour une meilleure appropriation de leurs droits sur la dimension genre et l'autonomisation ; - Promouvoir l'autonomisation économique des femmes, la résilience Agricole et la création de l'emploi ; - Promouvoir l'inclusion des entreprises détenues par des femmes, en particulier les PME, PMI dans les chaines de valeur ; - Faciliter des échanges sur l'égalité d'accès et des chances pour les femmes Entrepreneurs et Rurales au financement ; - Identifier les obstacles limitant la participation des femmes au Commerce et faire le plaidoyer pour une politique et des projets qui visent à soutenir le petit commerce local et transfrontalier auprès des décideurs nationaux et partenaires internationaux ; - Contribuer au développement de l'entreprenariat féminin ainsi que l'appropriation de toutes les lois qui influencent la situation de la femme ; - Promouvoir la création d'un plus grand nombre des coopératives de commerçantes afin de faciliter le processus du développement de capacités ; - Développer l'esprit d'initiative et l'envie d'entreprendre. <p>D'autres leviers pourront être identifiés dans le temps afin d'atteindre les buts fixés par la PLAMFE MONDIALE »</p>
Coordonnées complètes	Siège provisoire sis Quartier SICA 1, Avenue de France, pas loin de National Hôtel, Bangui (RCA).
Personne contact / Point Focal	<p>Madame Antoinette MONTAIGNE, Chargée de Plaidoyer et cooptation du Bureau Exécutif de la PLAMFE.</p> <p>Tél : 75 ---/72 --- ;</p> <p>Courriel : tomontaigne@gmail.com</p>